



CTR DGA

du 26 février 2021

Une démarche transparente : il faut continuer !

Il s'est tenu aujourd'hui un CTR DGA « extraordinaire » portant sur la déclinaison au sein de notre direction des nouvelles mesures de lutte contre la COVID.

FO DEFENSE était représenté par Mohamed Ali ANFIF et Martial POUDENS.

Il est à regretter, une nouvelle fois, que **FO** soit la seule organisation syndicale à avoir préparé une déclaration liminaire en vue de ce CTR...

■ Un point très complet sur les mesures sanitaires

FO rappelle les chiffres clés donnés par l'administration : les agents de la DGA utilisent en moyenne 30 000 masques par semaine ; la DGA a un stock d'un million de masques. La DGA a souligné une augmentation des contaminations liées aux variants. Une personne de la DGA est à ce jour hospitalisée.

Sur le plan vaccinal, que **FO** avait évoqué dans son dernier compte rendu, la DGA a rappelé que la vaccination des plus de 50 ans avec facteurs de comorbidité était envisageable.

FO a posé la question de la vaccination qui, pour **FO**, devrait être jugée prioritaire, des personnes embarquées sur les bâtiments pour les essais. La DGA a répondu qu'à ce jour, les agents prioritaires étaient ceux des SNLE et du porte-avions Charles de Gaulle. Sur la question des salles, **FO** a noté que la DGA avait rappelé que la règle était celle des six personnes. Le pragmatisme peut prévaloir quand dans des grandes salles de réunion : le chef d'organisme peut, dans des circonstances exceptionnelles et après consultation du CHSCT, définir une jauge supérieure acceptable.

■ Une politique volontariste sur le télétravail

La DGA a rappelé qu'elle avait atteint son quota d'acquisition de matériels avec 5 641 agents pouvant télétravailler et un constat de 2 600 agents par semaine.

FO a demandé ce que la DGA pouvait faire pour les agents « sans solution » : elle a évoqué les pistes permises par la solution « MIM3 ». Le droit à la déconnexion a été rappelé lors des débats de ce CTR : les consignes ont été données dans ce sens aux managers de la DGA. C'est une des revendications portées par **FO** dans le GT ministériel mené par la DRH-MD.

FO est l'organisation syndicale prônant un télétravail normé, pérenne et respectueux de la qualité de vie au travail.

■ Les 60 ans de la DGA

Le délégué s'est demandé comment fêter les 60 ans de la DGA. **FO** lui propose de doubler le nombre de recrutements annuels des ouvriers de l'État.

Loin d'être une boutade, **FO** rappelle que ce sont eux qui garantissent la pérennité de l'expertise technique au niveau des sites de la DGA et du cœur de ses missions.

CONCLUSION

Le recrutement des personnels est une revendication essentielle que porte FO pour les années à venir, car ces recrutements sont le garant de l'exercice des missions régaliennes de l'Etat.

FO est l'organisation syndicale qui demeure vigilante, réunion après réunion, sur l'ensemble de ces questions (gestes sanitaires, politique vaccinale, télétravail...) au profit des agents.

Le 26 février 2021